

Paris, le 17/07/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orientations budgétaires du Gouvernement : pour France urbaine, la réitération en 2026 d'une ponction aveugle, supérieure à 2025, est inacceptable.

Les grandes villes, grandes agglomérations et métropoles prennent acte des orientations budgétaires présentées par le Premier Ministre, François Bayrou.

Si la nécessité du rétablissement des comptes nationaux n'est pas contestable, elle n'épuise pas le débat démocratique qui doit désormais s'ouvrir avec les acteurs économiques et sociaux, les collectivités territoriales, puis au Parlement.

Les membres de France urbaine ne contestent pas le principe d'une participation partagée de l'ensemble des acteurs publics au redressement budgétaire du pays, mais attendent des propositions adaptées aux nécessités des territoires, et à leurs urgences.

L'accueil d'industries, le développement économique par la recherche et l'innovation, le soutien à l'université, la décarbonation des transports collectifs, l'adaptation des villes au réchauffement climatique, la transformation urbaine, la transformation des grands quartiers populaires, la production de logements dans les zones tendues : autant de politiques publiques primordiales dont les grandes villes et métropoles sont porteuses ou actrices, et qui ne sauraient être négligées dans les arbitrages et décisions à venir.

Devant les perspectives empreintes de gravité et d'incertitudes qui ont été dressées par le Premier Ministre, France urbaine demande :

- 1. de la transparence.** Les mesures envisagées par le Gouvernement doivent rapidement faire l'objet d'une présentation claire et exhaustive, en affichant le détail des dispositions envisagées qui auront un impact sur les budgets locaux, qu'il soit direct, en recettes comme en dépenses, ou indirect, par la réduction des crédits budgétaires déconcentrés de l'État ou de ses opérateurs.
- 2. du dialogue.** La fermeté comptable est un point de départ de la discussion, mais ne doit ni la résumer, ni l'empêcher. Un échange équilibré doit pouvoir s'ouvrir sur la nature et l'étendue des mesures financières et budgétaires impactant le bloc local, pour en atténuer les excès et les effets négatifs les plus manifestes.
- 3. de la visibilité.** Une perspective pluriannuelle doit plus que jamais pouvoir être dessinée, par-delà les trajectoires abruptes et imprévisibles des lois de finances successives. Les politiques publiques structurantes pour l'habitat, les mobilités, l'éducation, la transition écologique ou les solidarités ne se construisent pas en quelques mois et ne doivent pas devenir otages d'une nouvelle crise des finances publiques. Pour rétablir la confiance, l'État doit se libérer de son impermanence et enfin contractualiser avec les collectivités sur une base pluriannuelle.
- 4. de la mesure.** La loi de finances pour 2025 a gravement porté atteinte aux métropoles et communautés urbaines qui ont été impactées à un niveau sans précédent, équivalent à 3,9 % de leurs recettes de fonctionnement sur le seul exercice budgétaire 2025. La réitération aveugle d'une telle ponction, à un niveau annoncé supérieur et concentrée sur les territoires urbains, est tout simplement inacceptable pour France urbaine, qui appelle à des décisions proportionnées et réalistes. Un réexamen du niveau de contribution envisagé s'impose pour éviter un impact délétère tant sur le service public de proximité que pour les entreprises bénéficiaires de la commande publique.

Contact presse :

France urbaine : Pierre LOGETTE - p.logette@franceurbaine.org - 07 56 82 02 21